

# 8 - 9 octobre 2011

## Musique traditionnelle en Bocage

*Traditional music in the Bocage*

### Le Tourneur (14)

- **Veillée-bal**  
*Sing-around - Barn-dance*
- **Randonnée chantée**  
*Singing ramble*
- **Stages chant et danse**  
*Singing & dance workshops*
- **Exposition**  
*Exhibition*



Avec le soutien de:

Renseignements :  
02 31 68 73 49  
www.laloure.org  
laloure@wanadoo.fr

Organisation :

*la Loure*



PREFET  
DE LA RÉGION  
BASSE-NORMANDIE

RÉGION



Basse-Normandie



Conseil Général  
Calvados

Mairie  
Le Tourneur

Comité des  
fêtes  
Le Tourneur

ATVS

## La Loure

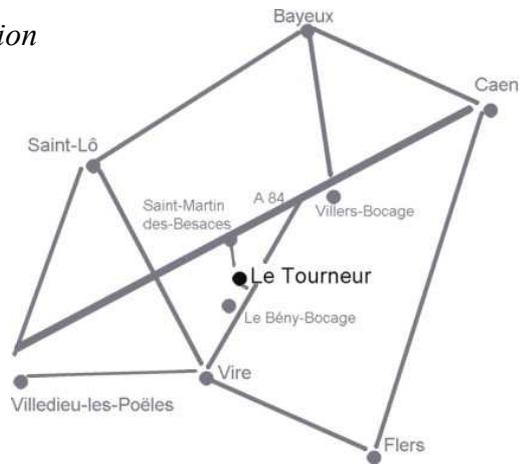
Fondée en 1998, La Loure est une association qui a pour buts de recueillir, sauvegarder et valoriser les musiques et traditions orales de Normandie. En s'appuyant sur les enquêtes de terrain qu'ils réalisent, les membres de La Loure s'attachent à faire connaître les répertoires traditionnels du fonds régional aussi bien par des animations que par des formations ou des éditions.

Action soutenue par la Région Basse-Normandie  
au titre de l'appel à projet « Réinventons les campagnes »

## Pratique

Contact : 2, rue Saint-Martin 14500 Saint-Martin-de-Tallevende  
Tél. : **02 31 68 73 49** – laloure@wanadoo.fr – laloure.org

### Plan de situation du Tourneur



# Une rencontre au sommet entre musiques traditionnelles de Normandie et d'Angleterre !

*A great meeting around norman and english traditional music.*

## Les moments festifs *The festivities*

Samedi 8 octobre

20h30 – Veillée-bal / *Sing-around – Barn-dance*

La veillée sera consacrée comme il se doit aux chansons et musiques traditionnelles du Bocage et d'Angleterre. Autour des chanteurs et musiciens de La Loure, de chanteurs traditionnels du secteur et d'invités anglais, un grand moment chaleureux au cours duquel vous risquez fort d'avoir envie vous aussi de pousser la chansonnette ! Cette veillée se prolongera par un bal aux accents des deux provinces...

*Entrée : 5 € / 4 € tarif réduit / gratuit aux moins de 12 ans*



Dimanche 9 octobre

10h00 – Randonnée chantée /  
*Singing Ramble* (Gratuit)

*Départ de la salle des fêtes du Tourneur*

Pour le plaisir de donner de la voix en marchant !

S'il devait pleuvoir, une assemblée en chansons viendrait remplacer la randonnée à la salle des fêtes !



## L'exposition *The exhibition*

"Musiciens traditionnels en Normandie : le témoignage des photographies de noces anciennes – 1890-1960"

*Salle des fêtes du Tourneur*

Cette exposition réalisée par La Loure met en lumière l'apport précieux des photos de noces anciennes pour la connaissance des musiques traditionnelles locales, notamment autour de la pratique de la vielle à roue dans le secteur du Tourneur.



## Les stages *The workshops*

Samedi 8 octobre à 14h00

Stage de danses traditionnelles (Normandie Angleterre) / *Traditional dances workshop*

*Animé par Alain Robert, Brigitte Manson, Valérie Saulier, Sue et Richard Davis. Salle des fêtes du Tourneur*

Des rondes chantées, aux *country dances* (devenues contredanses en France), en passant par les danses en couples, partez à la découverte des danses traditionnelles de Normandie et d'Angleterre... dans ce qu'elles ont de bien spécifiques et parfois de commun !  
*Tous niveaux.*



Stage de chant traditionnel / *Traditional singing workshop*

*Animé par Yvon Davy. Salle des associations du Tourneur*

Des chanteurs traditionnels du secteur viendront faire partager les répertoires de chansons qu'ils ont appris étant jeunes auprès de leur famille ou de leur voisinage... Une occasion de découvrir l'étonnante modernité de ces chansons !

*Tous niveaux.*



Stage multi-instruments / *Musical workshop*

*Animé par Etienne Lagrange. Salle des fêtes du Tourneur*

A partir de l'apprentissage d'airs traditionnels tout simples, on verra comment leur donner de la vie et du relief (notamment pour faire danser) par le phrasé, les ornements, les variations...

*Tous niveaux, y compris débutants.*

*Prévoir son instrument.*



*Tarifs : 6 € / 5 € (tarif réduit). Formule à 10 € pour le stage et la veillée-bal.*

*Inscription souhaitée avant le 5 octobre.*